

# LE P.A.D.D. EN QUESTIONS

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) est un document préparatoire à la réalisation du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), qui définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de protection et mise en valeur du patrimoine, de déplacement et de circulation.

Le P.A.D.D. doit répondre à une question : **quel Vallouise entendons-nous léguer à nos enfants ?** Il ne s'agit pas de traiter des dossiers d'actualité immédiate mais de se projeter dans l'avenir et de définir les grandes orientations visant à façonner **le visage que nous entendons de donner à Vallouise dans 15 ou 20 ans.**

Cette réflexion engage tous les Vallouisiens, de naissance, d'adoption ou de cœur. C'est la raison d'être de ce questionnaire que nous vous soumettons. Sans être exhaustif, il a pour ambition de lister l'ensemble des questions qu'il convient de se poser avant de tracer les grands axes du développement à venir de notre commune. Il est important que le plus grand nombre d'entre vous y réponde et le dépose en Mairie avant le 31 août.

## Thématique n°1 : organiser le développement de Vallouise

L'objet de ce chapitre est de définir les grands axes de l'action à entreprendre pour parvenir à organiser le développement urbain, maîtriser la croissance et définir des capacités d'accueil, assurer la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale.

**Q 1 - EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE** [Quel niveau de population permanente souhaité à l'horizon 2030].

Une seule réponse possible.

- 750 habitants (maintien du niveau de population actuel)
- 900 habitants (= 1% d'augmentation annuelle)
- 1 200 habitants
- 1 500 habitants (doublement de la population actuelle)

**Q 2 - QUARTIERS POUVANT ETRE OUVERT AU DEVELOPPEMENT URBAIN.**

Trois réponses maximum à classer par ordre de priorité.

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Centre bourg   | <input type="checkbox"/> L'Auchette     |
| <input type="checkbox"/> Rière Pont     | <input type="checkbox"/> Grand Parcher  |
| <input type="checkbox"/> Pra Peyron     | <input type="checkbox"/> Petit Parcher  |
| <input type="checkbox"/> Champ de Ville | <input type="checkbox"/> La Casse       |
| <input type="checkbox"/> Les Auches     | <input type="checkbox"/> Le Villard     |
| <input type="checkbox"/> Pierre Sainte  | <input type="checkbox"/> Puy Aillaud    |
| <input type="checkbox"/> Les Ribes      | <input type="checkbox"/> Aucun quartier |

**Q 3 - MAITRISER LE FONCIER** [Quelles actions entreprendre pour favoriser une offre foncière réservée à la résidence principale dans un marché foncier de l'accession à la propriété confisqué par la résidence secondaire et d'un marché immobilier locatif tourné vers l'hébergement touristique saisonnier ?] Une seule réponse possible.

- Ne rien faire et laisser la loi du marché opérer.
- Constituer des réserves foncières appelées à recevoir du logement locatif aidé ou accessible à la propriété sous conditions préférentielles.
- Ouvrir des droits à construire nouveaux pour petits immeubles collectifs comportant un quota de logements locatifs aidés.

**Q 4 - VALORISER LES ESPACES PUBLICS.** Classer par ordre de priorité les options suivantes.

- Rendre piéton le cœur du village
- Valoriser la zone des Ribes
- Aménager les abords de la départementale [de l'entrée du Village jusqu'au pont de Vallouise]
- Rénover la Gravière et ses environs
- Réaliser une voie verte L'Argentière-Pelvoux
- Mettre en valeur Entraigues [aménagement du stationnement, structures d'accueil et de restauration]
- Autres propositions [à préciser] : \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**

**à détacher**

**à compléter**

**à retourner  
en mairie**

**Q 5 - ORGANISER DEPLACEMENT ET CIRCULATION.** Classer par ordre de priorité les options suivantes

- Créer les conditions de contournement du Centre-Bourg pour rejoindre la route du Villard
- Créer un second pont sur le Gyr entre cimetière et salle Bonvoisin
- Créer une voie de désenclavement par le prolongement du chemin des Horts
- Redessiner le carrefour du Saint-Genest
- Créer un parking de délestage à hauteur du cimetière
- Autres propositions [à préciser] : \_\_\_\_\_

SUGGESTIONS PERSONNELLES

.....

.....

.....

.....

**Thématique n°2 : préservation et mise en valeur de l'environnement**

L'objet de ce thème est de définir les actions à engager pour pérenniser et valoriser notre patrimoine, assurer l'équilibre environnemental et paysager, gérer durablement la ressource en eau, prendre en compte les risques naturels.

**Q 6 PROTEGER LES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS.**

Classer par ordre de priorité les options suivantes

- Maintenir l'équilibre environnemental et paysager actuel
- Pérenniser les canaux d'irrigation outils nécessaires à une agriculture raisonnée et témoins d'une économie agricole passée
- Rouvrir par défrichage des espaces nouveaux pour le pâturage
- Préserver les espaces naturels et maintenir les domaines vitaux des populations animales
- Autres priorités : \_\_\_\_\_

**Q 7 - VALORISER L'ENVIRONNEMENT.** Classer par ordre de priorité les options suivantes

- Conduire une politique dynamique de valorisation des sentiers et autres cheminements piétonniers
- Créer des jardins familiaux
- Tracer des nouveaux circuits tant pour Vtt que pour ski de fond
- Créer des sentiers thématiques et de découvertes
- Mettre en valeur les rives du Gyr et de l'Onde
- Conforter la vocation agricole de la plaine de Vallouise
- Créer les conditions d'accueil de classes de découverte, classes nature ou de neige
- Autres suggestions : \_\_\_\_\_

**Q 8 - VALORISER LE PATRIMOINE.** Classer par ordre de priorité les options suivantes

- Mettre en valeur le patrimoine culturel de la commune (églises, chapelles, sanctuaires...)
- Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine ancien (habitats, canaux, cadrans solaires...)
- Organiser autour de la Maison du parc national des Ecrins des outils de valorisation du patrimoine environnemental
- Protéger la faune et la flore
- Autres suggestions : \_\_\_\_\_

**Q 9 - GERER LA RESSOURCE EN EAU.** Classer par ordre de priorité les options suivantes

- Faire de l'eau un atout majeur de valorisation de Vallouise
- Exploiter les ressources potentielles hydro électriques de nos torrents
- Faire aboutir le projet d'embouteillage de l'eau de Vallouise
- Contrôler la consommation par la pose de compteurs d'eau individuels
- Autres suggestions : \_\_\_\_\_

SUGGESTIONS PERSONNELLES

.....  
.....  
.....  
.....

**Thématique n°3 : assurer l'équilibre économique**

L'objet de ce chapitre est d'arrêter les décisions majeures pour répondre aux besoins des habitants permanents, favoriser le développement des commerces, services et de l'artisanat, renforcer et améliorer l'attractivité de la commune, diversifier l'offre à l'attention de la clientèle touristique, développer le tissu économique non lié au tourisme.

**Q 10 - QUELLES PRIORITES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.**

Classer par ordre de priorité les options suivantes

- Développer le tissu économique non lié au tourisme (artisanat)
- Développer la zone artisanale des Clots en rive droite de la Gyronde
- Diversifier et améliorer l'offre et l'accueil pour la clientèle touristique
- Favoriser l'artisanat
- Assurer la pérennité économique de l'agriculture

**Q 11 - QUELLES PRIORITES POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE.** Une seule réponse possible.

- Investir prioritairement au profit de la saison hivernale (ski de fond ou alpin, cascade de glace, patinoire...)
- Investir prioritairement au profit de la saison estivale (plan d'eau, chemins de randonnées, circuits vtt...)
- Valoriser les actions sur l'inter-saison
- Investir de façon équilibrée toutes saisons confondues

**Q 12 - QUELS INVESTISSEMENTS PRIVILEGIER.** Trois réponses maximum à classer par ordre de priorité

- Création d'un plan d'eau aux Ribes
- Liaison télé-portée Vallouise-Puy-Saint-Vincent
- Liaison télé-portée Vallouise-Puy Aillaud
- Développer l'offre de ski à partir de Puy-Aillaud
- Développer les investissements dédiés au ski nordique
- Faire des Ribes une zone multi sports et loisirs
- Créer une patinoire
- Renforcer l'offre d'hébergement touristique sous toutes ses formes
- Inciter à la construction de résidences de tourisme, voire d'hôtels
- Autres suggestions [à préciser] : \_\_\_\_\_

SUGGESTIONS PERSONNELLES

.....  
.....  
.....  
.....

**Thématique n°4 : inscrire le territoire dans son contexte géopolitique**

L'objet de ce thème est d'appréhender les choix à venir visant à inscrire le territoire dans son environnement, d'arrêter les projets à engager à l'échelle de la vallée, voire plus, de renforcer ou non l'intercommunalité.

**Q 13 - CONDUIRE DES PROJETS INTERCOMMUNAUX A L'ECHELLE DE LA VALLOUISE.**

Classer par ordre de priorité les options suivantes

- Implanter une école intercommunale
- Créer un Centre social
- Finaliser l'implantation d'une Maison de la santé
- Implanter une crèche intercommunale
- Créer une Maison de l'artisanat
- Finaliser la réalisation d'une Maison intercommunale du tourisme et de la montagne
- Accueillir une Maison de retraite
- Rechercher et accueillir des événements (sportifs ou culturels) de portée nationale ou internationale
- Autres suggestions : \_\_\_\_\_

**Q 14 - FUSIONNER OU NON LES COMMUNES.** Une seule réponse possible

- Contre toute fusion de communes
- Pour une fusion avec la commune de Pelvoux
- Pour une fusion avec les communes de Pelvoux et des Vigneaux
- Pour une fusion des 4 communes de la Vallouise
- Pour une fusion des 9 communes du Pays des Ecrins

**Q 15 - RENFORCER L'INTERCOMMUNALITE.** Cocher une seule réponse.

- Oui
- Non

**Q 16 - TRANSFERER DE NOUVELLES COMPETENCES A L'INTERCOMMUNALITE.**

Cocher les propositions retenues

- La promotion et accueil touristique
- La conservation du patrimoine
- La politique et l'animation de la vie culturelle
- La conception de la politique sportive et l'animation des activités
- La conduite de la politique de logement social
- Autres compétences : \_\_\_\_\_

SUGGESTIONS PERSONNELLES

.....

.....

.....

.....

**Renseignements personnels souhaités**

**Type d'habitation :**

- Habitation principale
- Résidence secondaire

**Quartier de résidence :**

- Centre bourg
- Rière Pont
- Pra Peyron
- Champ de Ville

- Les Auches
- Pierre Sainte
- Les Ribes
- L'Auchette
- Grand Parcher

- Petit Parcher
- La Casse
- Le Villard
- Puy Aillaud

**Structure familiale :**

Marié / Célibataire / Veuf / Divorcé

**Enfants à charge :**

1 enfant / 2 enfants / 3 enfants / 4 enfants et plus

NOM\* : ..... PRENOM\* : .....

ADRESSE\* : .....

\* Renseignements complémentaires facultatifs